

Reges sur le Royn. le 11^e de sept. 1643.

Beaucoup de gens se sont voulu doubter,
 que nos prisonniers ne fussent en liberté trouvez
 quelques nœuds dans l'affaire, pour tirer
 partie de leur rançon & dispute. Mais
 un trompette de l'ennemy, venu aujourd'hui
 n'apporte rien de tel: seulement se plaindre
 de quelque exaction qu'a fait le Prisonnier
 Gual à l'aucun de ces prisonniers par desmesure
 le devoit regler par la questiv, ce qui ne leur
 vira pas, puis de très-bonne part. De sorte
 il semble qu'ils veulent satisfaire en
 gens d'honneur. aussi leur en est bien fere,
 veu que trois trois de leurs Retenus ou
 otages, qui, selon l'Escuriture, ne sortiront
 pas, qu'après le dernier quadrant payé.
 Le plaisir est, que le Sieur Gual aiant
 fait tint de son escuier de ses propres cleuans,
 pour y loger ceux ^{de la ville} que s. M. lui aient promis.
 il s'est trouvé de nos guides assez hardis pour
 en aller avec jusqu'à trois dans le propre
 questiv de l'ennemy, d'où ils les ont menés
 jusqu'icy. C'est tout ce que j'ay depuis
 la minuit passé.

La nouvelle du siège de Duxkercke, que
nous avons eue si assurée que de l'avoir
médée à Messieurs les États d'Orléans se
trouve variable dans les bouches de divers
rapporteurs. Un de nos Guides, qui a passé
le Canal de Bruges, la confirme: une femme
venue de Nieupoort à Fléminge a dit à Monsieur
D'Ardeur, que c'est à Duxkercke, et la Ville là,
et non pas devant Duxkercke, que les Français
se sont campés: nous en saurons la vérité
dans peu, et N. A. des premières.

Les grosses pluies ont rendu ce Village un
marais profond, où les Perches et Carpes,
comme de même sur les digues de Helst, ~~ont~~
ont très-grandes peine à passer. Si cela
dure, nous aurons de la peine à durer
icy, où le séjour devient fort mal plaisant
et mélancolique. C'est le peu que
j'ay à dire par occasion du Voyage que
fait M^r de Roda la Comtesse de Saxe.